



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission éducation au développement durable



Mission EDD

Limoges, le 28 septembre 2020

Affaire suivie par :

Josiane Lévy

Coordinatrice académique pour l'EDD

Tél : 06 82 56 25 22

Mél : josiane.levy@ac-limoges.fr

Isabelle Paricaud-Douady

Chargée de mission EDD

07 52 66 83 59

Alan Duval

Chargé de mission EDD

06 29 07 52 90

Mel : edd@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

La coordinatrice académique
pour l'éducation au développement durable

à
Madame et messieurs les IA-DASEN
Mesdames et messieurs les IEN, IEN ET-EG
et IA-IPR
Mesdames et messieurs les chefs
d'établissements
Mesdames et messieurs les directrices
et directeurs d'écoles

Objet : Lettre d'information de l'Éducation au développement durable (EDD)

Annexes : formations - calendrier EDD 2020-2021

Texte de référence : circulaire du 24 septembre 2020

<https://www.Éducation.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

Le pilotage national

Depuis 2004, l'Éducation nationale a construit et enrichi progressivement son projet d'éducation au développement durable (EDD). Il s'est déployé en quatre phases successives de généralisation à partir des piliers de l'EDD – social, économique et environnemental.

L'objectif fondamental de l'EDD demeure inchangé : fournir une boussole aux élèves, qui leur permette d'acquérir des savoirs et des compétences, d'orienter leurs parcours individuels, personnels et professionnels, ainsi que de fonder leurs engagements citoyens pour un monde soutenable et respectueux de la personne humaine et de son environnement.

Face aux défis environnementaux contemporains et à leurs conséquences, ainsi qu'aux demandes sociales, l'ensemble de ces dispositifs constitutifs de l'EDD doit se structurer autour de nouveaux axes dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durable de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

Cet Agenda EDD 2030 porte une ambition systémique fondée sur 5 enjeux majeurs, qui synthétisent les 17 objectifs de développement durable (ODD) et leurs interactions :

- Les besoins de base de l'humanité
- Une société respectueuse et solidaire
- Une prospérité économique durable
- Des équilibres environnementaux pour une gestion raisonnée du système Terre
- Un engagement collectif et partenarial.

C'est donc autour de ces enjeux et objectifs que notre institution doit renforcer son engagement, avec trois objectifs :

- consolider les savoirs chez les élèves ;
- développer les capacités d'actions et de mobilisation des écoles et établissements ;

- rechercher un effet démultiplicateur par une éducation qui prépare les futurs citoyens à adopter des comportements responsables dans le respect des valeurs de la République.

Dans cet esprit, les programmes de cycle 1 au cycle 4 ont été adaptés et sont appliqués depuis la rentrée 2020 (cf. annexe). En ce sens, l'EDD constitue un champ impliquant toutes les disciplines et pour lequel les professeurs pourront être guidés par le **vademecum "EDD - Horizon 2030"** prochainement publié. Quelques pistes sont déjà présentes dans la circulaire du 24 septembre 2020.

Déclinaison académique de la circulaire

Les éco-délégués

En tant que chefs d'établissement, vous serez amenés à procéder à **l'élection d'éco-délégués** selon les modalités définies par la circulaire du 27 août 2019, avec une redéfinition de leur place dans les décisions prises en établissement avec une redéfinition et un renforcement de leurs prérogatives dans le fonctionnement des établissements (un courrier spécifique reprenant les éléments utiles vous a été adressé).

COPIL EDD

Afin de construire un parcours pédagogique cohérent et pérenne, **chaque établissement se dote d'un comité de pilotage de l'éducation au développement durable**. Celui-ci peut utilement être coordonné avec les travaux du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Le comité de pilotage de l'éducation au développement durable associe au chef d'établissement ou à son représentant, deux élus éco-délégués, l'adjoint gestionnaire, des professeurs, ainsi que les représentants des personnels impliqués dans l'encadrement des éco-délégués et de leurs camarades. Il associe à la réflexion les partenaires de l'établissement engagés dans les projets d'EDD : institutions et administrations locales, associations partenaires, parents ou entreprises. Il propose au conseil d'administration les projets collectifs reconduits et initiés en début d'année scolaire, veille à l'animation et au bon accompagnement des démarches engagées et reçoit les restitutions écrites et en images des travaux réalisés.

Dans le secondaire, il est souhaitable que des **référents EDD** soient désignés dans chaque établissement. Ils disposent d'une lettre de mission et sont intégrés à un réseau départemental. Ils ont pour mission de préparer le comité d'éducation au développement durable en lien avec les chefs d'établissements, de veiller à la réalisation des objectifs de l'EDD dans leurs établissements, ainsi que d'encadrer les projets réalisés par les éco-délégués et de veiller à leur bonne restitution.

Dans chaque département, un conseiller pédagogique référent du premier degré peut être désigné auprès des coordonnateurs départementaux. Il assure l'information et l'animation des professeurs des écoles et des directeurs d'écoles. Il les accompagne dans leur conduite de démarches EDD et la désignation, le cas échéant, d'éco-délégués d'école.

Engagement dans une démarche de développement durable et labellisation E3D

Qu'il s'agisse des écoles, des collèges ou des lycées, il est à nouveau demandé que **chacun s'engage dans une démarche globale de développement durable** ; celle-ci peut amener à une labellisation E3D ou/et éco-école, signe de reconnaissance institutionnelle. Cette labellisation devra, à partir de la rentrée, examiner la réflexion des établissements du secondaire sur la conception d'espaces d'échanges pour les éco-délégués. Nous vous présenterons prochainement le prochain appel à candidature.

Le pilotage académique

Les acteurs

Pour vous aider dans vos démarches de recherches d'actions, de partenaires, de ressources, de valorisation d'action, de demande de labellisation, se tiennent à votre disposition :

- **les membres de la mission académique** edd@ac-limoges.fr

- Josiane Lévy, coordonnatrice josiane.levy@ac-limoges.fr
- Isabelle Paricaud-Douady, isabelle.paricaud-douady@ac-limoges.fr, chargée de mission, plus spécifiquement de la labellisation E3D, des aires terrestres éducatives et de la biodiversité
- Alan Duval, alan.duval@ac-limoges.fr, chargé de mission, plus particulièrement en responsabilité des liens avec les collectivités territoriales et les partenaires, le suivi des projets du second degré et les concours, la gestion du site académique

- les délégués départementaux

- Éric Sauvezie en Corrèze, eric.sauvezie@ac-limoges.fr
- Marc Durand en Creuse, marc.durand@ac-limoges.fr
- Olivier Reymbaut en Haute-Vienne, olivier.reymbaut@ac-limoges.fr

Le comité académique de pilotage de l'éducation au développement durable, présidé par madame la rectrice, se réunit régulièrement afin de décliner localement les directives nationales. Sa composition, multipartite, permet de déterminer les orientations adaptées et les actions à mettre en œuvre.

La communication

Afin de rester informé(e)s en la matière et suivre les événements qui s'y rapportent, nous vous invitons à consulter sur le site internet du rectorat de Limoges, les plus récents, à l'onglet Académie : Toute l'actualité et, plus spécifiquement, à l'onglet Action éducative et pédagogie : Éducation au Développement Durable. La partie « actualités » de cette rubrique dédiée sera enrichie les témoignages que vous voudrez bien nous transmettre, afin de valoriser vos actions et vos réussites.

Nous nous efforcerons d'appeler votre attention sur des évènementiels, des campagnes de sensibilisation, des concours et autres informations. D'ores et déjà, pour avoir un aperçu des grands rendez-vous développement durable de l'année 2020-2021, nous vous convions à consulter l'aide-mémoire général prochainement diffusé par le rectorat.

La labellisation E3D

Prochainement, l'appel à candidature pour cette année scolaire sera lancé. Une définition des attentes suivant le niveau d'engagement dans la démarche a été formulée dans la circulaire en date du 24 septembre 2020, avec notamment la **possibilité de labelliser des territoires définis par plusieurs structures scolaires**. Nous reviendrons bien entendu sur ces nouveautés dans notre appel à candidatures.

Pour l'année scolaire 2019 – 2020, **dix-neuf labels ont été délivrés** dans l'académie de Limoges : huit de niveau 1, huit de niveau 2, trois de niveau 3, récompensant l'engagement de huit écoles, trois regroupements d'écoles, sept collèges et une cité scolaire. Le label a été remis le mercredi 1er juillet lors d'une cérémonie au rectorat, en présence de madame la rectrice et de nos partenaires associatifs.

À noter également, que le label ministériel E3D reste parfaitement compatible avec d'autres labels, portés par certains partenaires.

Les formations

Elles sont proposées dans le cadre du plan académique de formation. Pour cette année scolaire, elles sont au nombre de sept et détaillées en annexe.

De plus, des formations de proximité pourront être organisées afin de répondre à vos demandes spécifiques, notamment celles en lien avec la labellisation. Aussi, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions ou vos nécessités en terme de formation.

Les projets en cours

- **Les Aires terrestres éducatives (ATE)** sont mises en œuvre à cette rentrée dans toute l'académie, à raison de deux par départements. Les six écoles sont accompagnées par différentes structures locales référentes et l'Office français pour la biodiversité. Les élèves vont apprendre à connaître et à gérer une zone proche de leur école, après l'avoir choisie à partir de critères spécifiques ; c'est un projet pédagogique éco-citoyen, totalement transversal, amené à se développer plus largement.
- Le projet expérimental à l'échelle de la région académique, **Demain** (Démarche éducative vers un monde plus actif et plus investi pour la nature) ancré sur l'Éducation à la santé, à l'environnement et au développement durable par les activités physiques et/ou sportives se poursuit dans le réseau d'éducation prioritaire Albert Calmette de Limoges ; il a vocation à être diffusé dans notre académie avant de s'ouvrir à l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.
- **Biodiversité dans mon lycée** : mis en place par la région Nouvelle-Aquitaine, ce projet permet aux lycéens de travailler scientifiquement la biodiversité locale, visible ou non, en suivant des protocoles :

diagnostics, évolutions souhaitables, mises en œuvre des solutions envisagées, impacts observés ou mesurés.

– **Échos d’escale** : quinze écoles primaires de Haute-Vienne ont été impliquées l’an dernier à l’initiative de la Fondation Tara Océans. À l’invitation du capitaine du bateau Tara, il était proposé aux élèves de composer leur propre expédition à travers des lieux d’escale de Tara et de réaliser des activités pour répondre à des problématiques sur les enjeux de développement durable dans le Monde. Les destinations des escales sont l’opportunité de découvrir des enjeux locaux environnementaux qui font écho à des enjeux globaux. Une production finale sous forme de blog, ou journal de bord est suggérée. Cette action est également proposée cette année.

– **Les collectivités territoriales, ainsi que des associations, soutiennent également des projets**, notamment ceux en lien contre la lutte contre le gaspillage alimentaire ; par exemple, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, avec les Conseils de vie lycéenne et les éco-délégués, poursuit, à travers le territoire régional, ses journées de **Lutte contre le gaspillage alimentaire**. Le Conseil départemental de la Haute-Vienne, en association avec Limoges métropole, va établir des conventions avec chaque collège, afin que les actions de tri des déchets soient pérennisées.

Les projets passé et à venir :

– **Orient@doc** : Le travail conjoint de la cellule Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) de l’Université de Limoges et la mission EDD du rectorat de Limoges a permis, grâce à la participation de l’équipe de l’Onisep de Limoges, l’élaboration d’un Orient@doc destiné prioritairement aux lycées en classe de seconde. En effet, ce guide numérique décrit les parcours universitaires proposés par l’Université de Limoges dans les domaines et métiers du DD et conseille des enseignements de spécialité pour les élèves en voie générale ou des séries pour ceux inscrits en voie technologique.

– **COP 26** : la COP 26 comme de nombreuses manifestations, a vu une modification de son calendrier. Elle s’ouvrira en novembre 2020 pour une année. Le rectorat et ses différents partenaires offrira des actions aux élèves de l’académie. Nous ne manquerons pas de vous les présenter.

– **La Fresque du Climat** un outil qui permet d’expliquer le changement climatique, de sensibiliser et de fédérer autour des enjeux environnementaux. Atelier ludique, scientifique, collaboratif et créatif sur le changement climatique, basé sur l’intelligence collective, c’est une action répondant à des questionnements des élèves, clarifiant leur pensée, luttant contre les représentations et les fausses-idées et sensibilisant aux gestes luttant contre l’émission de gaz à effet de serre. C’est une action formatrice, courte, pédagogique, également en lien avec des programmes d’enseignement et les compétences à développer, facile à mettre en œuvre dans un établissement, que nous allons proposer dans un premier temps aux éco-délégués de lycée.

Nous vous remercions de votre investissement, tant pour engager vos établissements du primaire comme du secondaire dans l’éducation au développement durable, que pour initier en leur sein une démarche de protection de l’environnement. Nous vous sommes gré de l’attachement que vous portez à la formation, chez notre jeune public, de comportements individuels et collectifs soucieux des objectifs de développement durable de l’Agenda 2030 des Nations Unies.



Alan Duval



Josiane Lévy



Isabelle Paricaud-Douady

ANNEXE

Modifications des programmes de la scolarité obligatoire

Ces modifications portent sur les volets 2 (contributions essentielles des différents enseignements au socle commun) et 3 (les enseignements), renforçant les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. Les liens ci-dessous mettent en évidence les modifications ainsi apportées aux programmes des cycles 3 et 4 en application jusqu'à l'année scolaire 2019-2020 :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf)

[Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf)

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf)

[Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf)

Enseignements concernés :

Cycle 1 : Explorer le monde

Cycle 2 Éducation artistique, Éducation morale et civique, Questionner le monde et Mathématiques

Cycle 3 Langues vivantes, Arts plastiques, Éducation musicale, Éducation morale et civique, Histoire-Géographie, Sciences et techniques, Mathématiques

Cycle 4 Français, Langues vivantes, Arts plastiques, Histoire des arts, Éducation morale et civique, Histoire-Géographie, Physique-Chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Technologie, Mathématiques.

Formations proposées au Plan unique de formation 2020 – 2021

Les ressources de la Fondation Tara océans (1^{er} et 2nd degré)

Découverte des ressources pédagogiques de Tara Expéditions pour aborder des problématiques liées aux grands enjeux de l'océan (climat, biodiversité, pollutions...).

Construction des bases d'un projet interdisciplinaire et collaboratif.

Qualité de l'air (1^{er} et 2nd degré)

Sensibilisation à l'importance de la qualité de l'air intérieur et extérieur par ATMO Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé. Ressources utilisables en classe.

Le changement climatique : quels impacts ? Quelles solutions ?

Présentation des conséquences du réchauffement climatique et projection de solutions.

Conférences et ateliers avec Benoît Sautour, professeur d'écologie à l'Université de Bordeaux et des intervenants d'autres champs disciplinaires (géographie, climatologie).

Mise en place d'une démarche, dite « E3D » (1^{er} et 2nd degré)

Présentation de la mise en œuvre académique de la politique nationale de l'Éducation au développement durable. Comment déployer des projets et des actions sur cette thématique ?

Présentation d'une démarche globale de développement durable, labellisation E3D.

Former et accompagner les éco-citoyens

Comment mettre en place un groupe d'éco-délégués ou d'éco-citoyens, comment mobiliser les élèves ? Quelles actions envisager avec eux ? Rôle des instances, exemples d'activités à mettre en œuvre, monter des projets, communiquer, liens avec le socle commun de compétence.

Mettre en place un club ou un atelier développement durable réunissant des élèves volontaires (Éco-délégués ou éco-citoyens). Présenter quelques objectifs que peut se fixer un tel club.

Biodiversité et ATE (cycles 3 et 4)

Découvrir ce qu'est la biodiversité. Présentation d'aires terrestres éducatives (ATE). Le rôle des ATE dans la maîtrise et le développement des fondamentaux à l'école : maîtrise de la langue (communication écrite et orale), outils mathématiques, démarche scientifique. Comment l'étude de la biodiversité permet-elle de former le citoyen tout en contribuant à renforcer les fondamentaux ?

L'EDD et les fondamentaux

Favoriser les échanges au sein du cycle 3, partager les connaissances, les modalités de travail, élaborer des projets sur le cycle 3 et également au niveau du cycle 4. Mobiliser les fondamentaux (langue française orale et écrite, mathématiques, citoyenneté) pour éduquer au DD et agir en citoyens responsables. Thème : la forêt